Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole

Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture

Band: 33 (1971)

Heft: 8

Rubrik: Menus propos

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'Etat vit au-dessus de ses moyens

Cette déclaration n'est pas de moi. Elle a été exprimée par un conseiller d'Etat et m'a tellement plu que je ne puis m'empêcher de formuler quelques réflexions suggérées par cette pertinente constatation.

La question de l'édification d'un bâtiment administratif comprenant notamment restaurant, salle de concerts et piscine sera bientôt discutée par les autorités d'une commune de 6.500 habitants située au pied du Bötzberg. Coût de l'opération: 30 à 40 millions de francs. Pour damer le pion à d'autres chefs-lieux de district, on ne craint pas de puiser à pleines mains dans les deniers publics.

Par ailleurs, le directeur spirituel d'un groupe de travailleurs étrangers est niécontent de son très modeste longement et envie son collègue de même confession qui habite dans une maison ultra-moderne.

Ces deux exemples, notés dans ma région, pourraient être complétés par de nombreux autres provenant de différentes parties du canton ou d'ailleurs. Si l'on allait même jusqu'à dresser une liste de pareils faits caractéristiques de notre é₁, oque, elle ne manquerait certainement pas de provoquer certains remous.

Mais quels peuvent bien être les responsables de cet état de choses? Ce sont en premier lieu les politiciens de tout poil. Ils estiment que quand on construit — et non pas quand on doit construire —, il faut nécessairement que ce soit quelque chose de bien, de beau et de grand. On établit des projets sans plus tarder. Si l'homme de la rue s'avise de rouspéter, on le traite alors d'empêcheur de danser en rond, d'esprit obtus, de demeuré, etc.

Ces messieurs s'occupent ensuite du calcul prévisionnel du coût de la construction. Bien que l'on tienne compte d'une hausse des prix et d'inévitables imprévus, il est extrêmement rare que les chiffres du devis ne soient pas largement dépassés. Au lieu de dire à ce moment-là que les responsables ont vu trop grand, on préfère dire qu'ils ont vu loin...! De telles prodigalités, qui sont la manifestation d'une véritable folie des grandeurs, ont notamment pour conséquence de faire monter le prix du mètre cube. Aussi en résulte-t-il forcément une augmentation correspondante du prix des constructions privées, qui deviennent ainsi inabordables.

Si «l'Etat vit au-dessus de ses moyens», il faudrait également ajouter que «Les politiciens de tout rang sont les principaux responsables de la dépréciation de l'argent». On pourrait aussi conseiller ceci, sous forme de moralité ironique, à l'intention des politiciens:

Ne construisez pas des bâtiments dont vous n'avez pas besoin avec l'argent que vous ne possédez pas!

Mais arrivera-t-on à juguler cette ruineuse émulation et mégalomanie entre communes d'un même district ou d'un même canton puisqu'il s'agit très souvent d'une question d'amour-propre?

Uli du Bötzberg